CC Val de Ligne (Siren : 240700617)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Largentière
Arrondissement	Largentière
Département	Ardèche
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	18/12/1997
Date d'effet	01/01/1998

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	Mme Brigitte BAULAND

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	54 avenue de la République
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	07110 Largentière
Téléphone	04 75 89 28 35
Fax	04 75 36 95 85
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	6 284

Densité moyenne	67,75

Périmètre

Nombre total de communes membres : 11

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
07	Chassiers (210700589)	1 067
07	Chazeaux (210700621)	146
07	Joannas (210701090)	305
07	Largentière (210701322)	1 648
07	Laurac-en-Vivarais (210701348)	1 034
07	Montréal (210701629)	590
07	Prunet (210701876)	139
07	Rocher (210701934)	278
07	Sanilhac (210703070)	453
07	Tauriers (210703187)	201
07	Uzer (210703278)	423

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 27

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales *Gestion equilibrée des cours d'eau*
Sanitaires et social
- Aide sociale facultative
- Action sociale
- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance, programmes d'actions définis dans le contrat de ville *Politique de la ville : élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville, programmes d'actions définis dans le contrat de ville intercommunal et de son bourg-centre à travers la procédure appel à manifestation d'intérêt "Centre bourg" ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain et de développement local visant à la rénovation urbaine, à la réduction des inégalités sociales et au rééquilibrage territorial."*
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales

Création,aménagement et gestion d'une zone d'activités économiques d'intéret communautaire au quartier du Ginestet sur la commune de LARGENTIERE

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

Gestion d'un centre d'accueil d'activités sportives situé à la Prade à Largentière

- Activités péri-scolaires

Ajout de la mention : "compétence périscolaire liée au mercredi dans le cadre du plan Mercredi" dans le paragraphe C-compétences facultatives / 3-actions sociales d'intérêt communautaire / 3.1 Petite enfance-jeunesse extra scolaire des statuts de la CC Val de Ligne Ajout dans les compétences facultatives du point : 3.2- Action en faveur de l'enfance et de la jeunesse Compétence transport des élèves des classes maternelles et primaires situées sur les communes membres des écoles publiques et privées en direction de la piscine La Perle d'eau de l'Ardèche Méridionale située quartier la Raze à Lablachère.

- Activités culturelles ou socioculturelles

Accompagner et conforter les structures culturelles actives du territoire intercommunal dans le cadre des conventions pluiriannuelles multipartites initiées par le Département de l'Ardèche.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Ajout du point 1.5 dans le groupe de compétence obligatoire 1-Aménagement de l'espace communautaire selon la rédaction suivante : 1.5 : élaboration, suivi et révision du SCOT (Schéma de cohérence territoriale)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Etudes et programmation

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Protection contre l'incendie : débroussaillage des voies publiques communales des communes membres.

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

- Assurer la promotion de l'économie touristique du territoire par informations, publications et par l'Office Intercommunal du Tourisme en Val de Ligne, pour faire mieux connaître le Patrimoine, les sites naturels de même que les aménagements ou établissements touristiques (Camping-Hôtels-Restaurants-Gîtes-Lieux de baignade- et autres équipements ou activités).

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

Mise en place et réalisation d'un opération programmée d'amélioration de l'habitat.

- Politique du logement social

Infrastructures

- Eclairage public

Création et entretien de l'éclairage public des zones d'activités économiques (zone artisanale).

Autres

- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)

- établissement, exploitation et mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques dans les conditions prévues par la loi, - réalisation de toute prestation, acquisition ou travaux nécessaires au développement de ces infrastructures et réseaux, - gestion des services correspondant à ces infrastructures et réseaux, - passation de tout contrat nécessaire à l'exercice de ces activités, - organisation de l'expertise financière, technique et juridique de toute question intéressant la réalisation, l'exploitation et la mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques.

- NTIC (Internet, câble...)

Communications électroniques

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Création et gestion des maisons de services au public

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
26	Ardèche Drôme Numérique (ADN) (200008027)	SM ouvert	852 076
07	Etablissement public Territorial du bassin versant de l'Ardèche (200078806)	SM fermé	134 635
07	SM du Pays de l'Ardèche méridionale (200001642)	SM fermé	104 523
07	SM du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche (250702388)	SM ouvert	148 496
07	Syndicat de développement, d'équipement et d'aménagement (SDEA) (250700374)	SM ouvert	375 629
07	Syndicat pour la destruction des ordures ménagères du secteur d'Aubenas (SIDOMSA) (250701851)	SM fermé	69 785

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2021 - millésimée 2018)